



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

ÉLÉVATION DU NIVEAU DES MERS

Question au Gouvernement n° 2243

Texte de la question

ÉLÉVATION DU NIVEAU DES MERS

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Kuster.

Mme Brigitte Kuster. Monsieur le Premier ministre, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC, a adopté, le 24 septembre, les conclusions d'un nouveau rapport concernant les conséquences du réchauffement climatique pour les océans et la cryosphère. Elles sont plus qu'alarmistes puisque le niveau des mers pourrait monter jusqu'à 1,10 mètre d'ici à 2100, ce qui emporterait de graves conséquences pour la population mondiale, en particulier les 680 millions de personnes vivant dans les zones côtières. Ces populations seront les premières victimes des effets attendus du changement climatique sur les océans.

La France, bien sûr, ne fera pas exception. En effet, un quart de notre littoral est grignoté par la mer, et 1,4 million de résidents sont à la merci de ses ravages. Par ailleurs, 850 000 emplois sont en jeu. Le coût des dommages causés par une montée des flots de 45 centimètres est estimé entre 3 milliards et 4 milliards d'euros par an à l'horizon 2040.

Dans ce scénario envisagé par le GIEC, au-delà des côtes inondées, 4 500 kilomètres de routes, 350 kilomètres d'autoroutes, près de 2 000 kilomètres de voies ferrées et des villes entières pourraient être touchées !

Monsieur le Premier ministre, face à ces menaces majeures, l'action du Gouvernement est bien en deçà des exigences de la situation.

M. Jean-Marie Sermier. C'est vrai.

Mme Brigitte Kuster. Il faut des actions rapides et fortes. Le Président Chirac disait que « notre maison brûle ». Il aurait pu ajouter : « notre maison coule ». N'est-il pas temps de faire davantage pour répondre à ce défi majeur ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire. Madame Kuster, en effet, le rapport présenté la semaine dernière par le GIEC est un nouveau cri d'alerte. Le constat est simple : la fonte des glaces s'accélère, le niveau de la mer monte plus vite que prévu, les récifs coralliens sont menacés. Les conséquences sont directes pour l'homme, en particulier lorsqu'il vit le long des littoraux.

Ce cri d'alerte doit être entendu de tous, et nous devons agir sur tous les tableaux, en commençant par enrayer le changement climatique. L'objectif de la neutralité carbone en 2050 est désormais inscrit dans la loi énergie-

climat, et différents outils ont été prévus pour y parvenir, notamment la fermeture des centrales à charbon d'ici à la fin du quinquennat, l'instauration d'une nouvelle politique de mobilité à la suite du projet de loi relatif à la mobilité qui a été récemment examiné devant votre assemblée en deuxième lecture, ainsi que notre engagement en faveur de la rénovation énergétique.

Nous devons aussi agir pour gérer les conséquences inévitables du réchauffement climatique, savoir affronter les catastrophes, accompagner les collectivités, préserver nos littoraux. C'est le sens de notre plan national d'adaptation au changement climatique, que nous devons sans doute actualiser en tirant, comme le Premier ministre l'a demandé, les conséquences du retour d'expérience des canicules et des sécheresses que nous avons connues cet été.

Enfin, la France porte cette action sur la scène internationale. Le climat, la biodiversité et les océans ont été au cœur du G7 et de l'Assemblée générale des Nations unies. Les océans seront aussi certainement au cœur de la COP25 qui se tiendra au Chili à la fin de l'année.

Face à ceux qui doutent encore et à ceux qui pourraient baisser les bras, le Président de la République et le Gouvernement sont plus mobilisés que jamais pour lutter contre le dérèglement climatique et protéger notre biodiversité, en agissant aux niveaux international, européen et national, en lien avec l'ensemble des acteurs.

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Kuster.

Mme Brigitte Kuster. Madame la ministre, j'entends votre autosatisfaction, mais permettez-moi de douter que les collectivités locales concernées et les habitants des zones côtières soient préparés aux défis qui nous attendent, et je le déplore. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2243

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 octobre 2019](#)